

# la journée des langues



**Mercredi 17 mars 2010 - Lycée R. ARRUE - ST-JEAN-DE-LUZ**  
*Pour tous les enseignants des écoles, collèges et lycées*

Accueil des participants à partir de 8 h 30

9 h 15	Présentation du programme de la journée Ouverture des travaux par Jean Salles-Loustau, IGEN	
9 h 30	"Critères et conditions pour un apprentissage efficace des langues" Conférence de Gilbert Dalgalian, linguiste	
11 h	Pause – Présentation de ressources – Inscription aux ateliers	
11 h 45	"Les langues et l'orientation" : intervention de Bernard Lespes, IEN Information et Orientation	
12 h 15	Ateliers	Enseigner une langue authentique à l'école - Anglais / Espagnol / Basque
		Faire du théâtre en classe de langue au collège et au lycée
		Utiliser le TBI en cours de langue
13 h 15	Pause repas	
14 h 45	Ateliers	Ressources en ligne, quoi de neuf ?
		Prendre en charge les ENAF : structures, outils et pratiques
		Utiliser le TBI en cours de langue
		Des outils pour évaluer le niveau A1
15 h 45	Echanges – Table ronde de conclusion (fin des travaux à 16 h 30)	

Avec la participation de :

- Annie LHERETE et Jean SALLES-LOUSTAU, IGEN
- Josette CHARENTON, Jean-Marie SARPOULET, Jakes SARRAILLET et Sabrina SOLOM, IA-IPR
- Daniel BORDENAVE, Marie-Pierre COHERE, Bernard LESPES et Marie-Ange ROQUES, IEN
- Hervé COUTURE, Christelle GRUSSAUTE, Yves HARAN et Bruno LOPISTEGUY, Conseillers pédagogiques
- Françoise ARBACETE, Françoise CARESSE, Jane CHADELLE, Bianca DEKESEL, Pierre SALLES et Josiane VOISIN, professeurs de collèges et lycées
- Stéphane FROMAGER, Olivier HAYOUN et Maïana OROZ-AGUERRE, professeurs des écoles
- Serge MAUHOURAT, professeur des écoles, animateur du CAP'OC

Inscription en ligne indispensable sur : <http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp64> , rubrique animations avant le 10 mars – Possibilité de repas au lycée (6,34 €) à préciser à l'inscription



**Journée proposée par le CDDP des Pyrénées-Atlantiques et organisée avec l'Inspection Générale, l'Inspection Pédagogique Régionale et l'Inspection Académique des Pyrénées-Atlantiques**

Les actions et le fonctionnement du CDDP des Pyrénées-Atlantiques sont assurés par l'Etat, par ses ressources propres et grâce au concours du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques ainsi que des villes de Bayonne, Orthez et Pau.